M. Hargrave: Au sujet du communiqué conjoint, en date du 30 mars 1978, du ministre de l'Agriculture et du ministre de l'Industrie et du Commerce sur la régularisation des importations de bœuf et de veau, le ministre nous expliquerait-il soigneusement ce qu'on entend par «ajusté pour tenir compte des variations de la consommation intérieure depuis cette période de référence». Pourquoi pas «comparativement à la période de référence»? Le ministre songe-t-il sérieusement à hausser les contingents annoncés pour les importations de bœuf?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je ne vois pas pourquoi on voudrait les augmenter. Nous avons dit clairement qu'ils ne le seraient pas. Je suis convaincu que le député connaît aussi bien que moi les règles du GATT sur le commerce et la consommation intérieure au Canada, et les droits de nos partenaires commerciaux. Il faut en tenir compte, ce que nous n'avons pas fait. A notre avis, notre déclaration a été très catégorique et insistait sur le fait que ces contingents ne seront pas modifiés, que le principe fondamental s'appliquera pendant les trois années à venir.

M. l'Orateur: Le député de Northumberland-Durham.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, mes questions devaient s'adresser au ministre des Finances qui vient de quitter la Chambre pour quelques minutes.

LES AÉROPORTS

VICTORIA—LES INTENTIONS QUANT À L'INSTALLATION D'UN RADAR

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Avant de la poser, je voudrais conseiller à mon ami de Gaspé de ne pas prendre trop au sérieux les promesses faites hier par le ministre des Transports au sujet des aéroports. Le ministre pourrait-il nous dire où il en est sur la question des installations de radar à l'aéroport international de Victoria et ce qu'il advient de l'assurance qu'il a donnée à la Chambre, dès janvier 1977, que le rapport et les recommandations en ce sens seraient prêts en janvier 1978.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Je voudrais revoir ce qui s'est dit exactement à ce moment-là. Nous avons bien précisé qu'avant d'installer un radar à Victoria, il fallait voir si d'autres aéroports peut-être plus achalandés n'en avaient pas plus besoin. L'aéroport de Victoria est déjà bien desservi par les installations de l'aéroport de Vancouver. C'est là un facteur très important.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Le ministre a-t-il vérifié récemment la statistique comparative des mouvements aux aéroports de Vancouver et de Victoria, tant des petits aéronefs que des aéronefs commerciaux, statistique qui illustre la nécessité d'installations de radar à l'aéroport international de Victoria?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, selon les derniers renseignements que j'ai obtenus de mes collaborateurs, d'autres aéroports en auraient un plus pressant besoin, et aucune décision n'a encore été prise. Toutefois, je puis assurer au député que

Ouestions orales

nous suivons la situation de près. Au moment opportun, nous verrons à faire installer l'équipement. Toutefois, cela ne constitue pas une promesse quant à la date des travaux, bien au contraire.

LE BUDGET

LES DÉDUCTIONS POUR ÉPUISEMENT CONSENTIES À L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE—L'AIDE AU SECTEUR MINIER

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il y a, dans le budget présenté lundi soir, au moins deux points touchant le secteur des ressources qui demandent des éclaircissements. Est-ce que les déductions pour épuisements annoncées lundi soir s'appliquent à l'expansion des installations industrielles pour l'exploitation du pétrole lourd et des sables bitumineux? Sinon, pourquoi pas?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Non, ce n'est pas le cas pour le moment, monsieur l'Orateur.

M. Lawrence: Le ministre a bien dit pas pour le moment? Dans la seconde partie de ma question, je demandais pourquoi ce n'était pas le cas. Le budget présenté lundi soir par le ministre ne contient à peu près rien sur un secteur de l'industrie d'exploitation des ressources, qui, de l'avis général, se porte mal, je veux parler de l'industrie minière. Cela fait des années que les gouvernements provinciaux et les représentants de ce secteur demandent au ministre et à ses prédécesseurs de déduire du calcul de l'impôt fédéral les redevances provinciales sur l'exploitation minière. Avant de présenter son budget, le ministre a-t-il également reçu des demandes dans ce sens de la part de son collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, il a été entendu lors de la conférence des premiers ministres que les ministres des finances et les ministres des ressources se réuniraient pour parler de ce problème. J'ai dit, dans mon discours, que nous avions l'intention de le faire. Des discussions sont actuellement en cours pour décider du lieu et de la date de cette réunion.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES ARTICLES DE JOURNAUX AU SUJET DE LA MODIFICATION DE L'ARTICLE DU CODE CRIMINEL RELATIF AUX MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGÉS AUX ENFANTS

M. W. Kenneth Robinson (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice. Étant donné que d'après un article paru aujourd'hui à la une dans le Globe and Mail il est possible que le gouvernement fédéral supprime toute loi permettant l'usage de la force sur les enfants par les parents, ou les maîtres, et que l'article 43 du Code criminel permet aux parents et aux maîtres de faire usage de la force dans une mesure raisonnable pour corriger un enfant, est-ce que le gouvernement fédéral envisage de supprimer l'article 43 du Code criminel?